

Elisabeth Borne : « Faire évoluer les dispositifs d'aide sans déstabiliser les entreprises »

« “Nous avons fait les bons choix” », titre **Le Figaro**, qui ouvre ses colonnes à **Elisabeth Borne**, se félicitant du succès des différents dispositifs de protection déployés. « Mais notre action est allée au-delà. Nous avons protégé les plus vulnérables en mettant en place des mécanismes plus spécifiques », dit la ministre du Travail, pour laquelle l'enjeu est désormais « de faire évoluer les dispositifs d'aide sans déstabiliser les entreprises. Il faut y aller progressivement, c'est ce que nous faisons ! » Estimant qu'on « peut être confiant dans la capacité de notre économie à rebondir », la ministre revient sur le **dispositif Transco** qui « a une vocation plus pérenne qu'une réponse d'urgence, auquel il faut donner du temps ». Elisabeth Borne évoque également le **plan “1 jeune 1 solution”** : « Il va falloir continuer ce soutien. Nous avons d'ailleurs maintenu les primes à l'apprentissage jusqu'à la fin de l'année. Je travaille également sur un élargissement de la Garantie jeunes, dont le principe est de proposer à des jeunes en difficulté un accompagnement personnalisé », dit-elle. « Nous travaillons avec Pôle emploi sur un accompagnement plus spécifique des chômeurs de longue durée », mentionne par ailleurs la ministre du Travail, expliquant par exemple s'appuyer « sur les formations dédiées aux métiers en tension du plan d'investissement dans les compétences ». Interrogée sur les seniors, parmi « les plus protégés grâce à l'activité partielle », elle souhaite « discuter avec les partenaires sociaux pour s'assurer de l'adaptation de leurs compétences sur toute leur carrière ». Ses priorités pour la suite ? « Elles sont nombreuses ! », répond-elle, évoquant notamment, l'évolution des contrats courts, le renforcement de l'attractivité des métiers de la deuxième ligne, la formation professionnelle, la validation des acquis de l'expérience ou la place du télétravail. **Sur la proposition du Medef du découpage de la responsabilité et du financement de l'Unedic**, la ministre relaie que des concertations vont débiter sur ce sujet avant la fin du mois. « L'objectif est de trouver un système où syndicats, patronat et Etat puissent jouer leur rôle et prendre leurs responsabilités », affirme la ministre du Travail. Enfin sur le télétravail « aujourd'hui obligatoire », Elisabeth Borne confirme que les règles évolueront à partir du 9 juin « pour redonner davantage la main aux entreprises et au dialogue social, afin qu'elles fixent un nombre minimal de jours en télétravail. Mais cette règle aura vocation à tenir un certain temps ». (**Le Figaro**, p.20)

La facture des différents dispositifs d'aide, Transco encore sous-dimensionné

« Activité partielle, plan jeunes, aides... L'Etat a mobilisé plus de 50 milliards pour sauver l'emploi », titre **Le Figaro**, pour lequel, l'impact de la crise a, pour le moment, été contenu, expliquant ce résultat en grande partie par la mise sous cloche du tissu économique et social tricolore. Toutefois le déploiement de l'activité partielle est loin d'être indolore pour les comptes de l'État et de l'Unedic, **rapporte Le Figaro**, relevant que pour 2021, son coût est estimé à plus de 10 milliards d'euros. L'autre grande crainte du gouvernement était de voir la crise sanitaire créer une « génération sacrifiée ». « On a souhaité apporter une réponse à chaque jeune », clame **Elisabeth Borne**, qui se réjouit aussi de l'intégration de 600 000 jeunes dans des parcours d'insertion personnalisés. Au final, près de quatorze mois après le début de crise, la facture de ces différents dispositifs dépasse 50 milliards d'euros. Reste à savoir si tout cet argent aura permis de sauver durablement l'emploi, alors que la phase de

débranchement pourrait potentiellement révéler faillites et licenciements en cascade. **(Le Figaro, p.20)**

« Le pari des reconversions vers les métiers d'avenir », titre Le Figaro qui estime que la productivité du travail va augmenter de 35 % dans les dix années à venir, du fait de l'automatisation de la production et de l'intensification des process de contrôle. La moitié des emplois existants vont être transformés par cette vague numérique, note le quotidien, pour lequel, il est important de prévoir et préparer les reconversions des salariés dont les métiers sont menacés vers les filières d'avenir. Des dispositifs existent déjà pour faciliter ces reconversions, souligne Le Figaro, jugeant qu'ils sont encore largement sous-dimensionnés. TransCo n'est ainsi doté que de 500 millions d'euros de crédits. Une aiguille dans une botte de foin, estime le quotidien. **(Le Figaro, p.20)**